



ASSOCIATION POUR LA QUALITE DE LA VIE à PLENEUF-VAL-ANDRE (AVA)

Siège social : 19 rue du Gros Tertre 22370 Pléneuf-Val-André

ava.pleneufvalandre@wanadoo.fr

www.avapva.com

le 30 janvier 2019,

Monsieur le maire de Pléneuf-Val André,
mesdames, messieurs les maires-adjoints
Hôtel de Ville
22370 – PLENEUF-VAL-ANDRE.

Objet : aménagement du cœur de station.

La sauvegarde du parc boisé de l'Amirauté a toujours été une des préoccupations constantes de l'AVA.

A cet égard, *la nécessité de garder ce poumon vert*, que constitue le parc de l'Amirauté, relevé par la municipalité dans le n°185 de PVA Magazine, ainsi que son intention *de lancer, sans plus attendre, un concours d'architectes pour la rénovation de la maison et du parc, tout en poursuivant les consultations auprès des associations locales pour finaliser le cahier des charges qui constituera le socle de ce concours*, ne peuvent que nous satisfaire.

Nous vous demandons donc d'être associé aux consultations ainsi envisagées pour la mise au point du cahier de charges de ce concours.

En outre, l'AVA étant agréée au titre de l'urbanisme et de l'environnement pour représenter nos concitoyens (agrément du 6 février 1980), nous vous présentons notre candidature pour être associé au jury de concours que vous constituerez.

Veuillez agréer, monsieur le Maire, l'expression de notre entier dévouement aux intérêts communs de tous nos concitoyens dont vous avez la lourde charge.

Pour le président
p.o. le vice-président

J. J. LEFEBVRE

Copie :

- aux conseillers municipaux,
- sur notre le site internet de l'AVA